



# RAPPORT FINANCIER 2017

Chers concitoyens,

Conformément aux exigences de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

## REVENUS

Les revenus de la Ville ont totalisé 62 015 415 \$, soit 2 927 448 \$ de plus que le montant anticipé qui était de 59 087 967 \$.

Ce résultat s'explique en grande partie par des revenus supérieurs à ceux anticipés pour la vente de terrains du parc industriel François-Leclerc. En effet, des revenus de 4 340 226 \$ ont été enregistrés alors que 2 935 000 \$ avaient été budgétés. Ce résultat confirme la tendance des deux dernières années; notre parc industriel est apprécié des gens d'affaires et industriels et la confiance en l'avenir est revenue.

La Ville a par ailleurs obtenu quelque 622 925 \$ de plus que prévu en revenus de taxes, résultat attribuable en majeure partie à une quantité de certificats d'évaluation émis plus grande que prévue. Certaines tours à condos du secteur est ont été évaluées en 2017 alors qu'on prévoyait qu'elles ne le soient qu'en 2018 (la taxation est alors rétroactive, mais ne peut être comptabilisée tant qu'elle n'a pas été réalisée). Ainsi, les revenus de taxes ont été supérieurs

aux attentes. Autre conséquence de ces évaluations « hâtives » d'unités résidentielles neuves: la Ville a aussi perçu 791 742 \$ de plus qu'anticipé en droits de mutation (taxe de bienvenue).

Des revenus plus importants (182 869 \$) ont été enregistrés en ce qui a trait aux services rendus. Cela s'explique principalement par des inscriptions aux activités de loisirs supérieures aux prévisions et par les nombreux raccordements d'entrées d'eau réalisés pour des particuliers et des entreprises et pour lesquels des frais sont exigés.

Les montants de transferts gouvernementaux ont quant à eux été de 434 492 \$ inférieurs aux prévisions. Cet écart s'explique par des demandes de subvention pour lesquelles la réponse se fait attendre.

## CHARGES (DÉPENSES)

Considérant l'état des finances de la Ville eu égard à l'ampleur de la dette et de l'impact de cette dernière sur le budget de fonctionnement, toutes les directions de service ont été mises à contribution pour tenter de rationaliser et diminuer les dépenses courantes. Ainsi, des charges de 47 670 600 \$ budgétées, seuls 43 798 104 \$ ont été dépensés, soit 3 872 496 \$ de moins que prévu.

Les coûts des salaires et charges sociales des employés ont été inférieurs aux prévisions de 1 550 394 \$. Ce résultat s'explique par le fait que certains postes budgétés pour l'année entière n'ont été comblés qu'en cours d'année et d'autres sont demeurés vacants pour le moment.

La quote-part versée à l'agglomération de Québec a pour sa part été de 137 668 \$ inférieure aux prévisions.

Par ailleurs, les frais de financement ont été de 920 832 \$ de moins que budgétés. Plusieurs projets d'immobilisations devant être financés en 2017 ont été reportés (notamment des travaux d'asphaltage, reportés en 2018), diminuant du coup les frais d'intérêt. De plus, les surplus accumulés ont permis de ne pas avoir recours à la marge de crédit, pour laquelle des frais d'intérêt avaient aussi été provisionnés.

### SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES RÉSULTATS DÉTAILLÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Budget 2017	Réalisations 2017	Écart réel 2017 VS budget
	Administration municipale	Administration municipale	
<b>Revenus</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	51,694,442	52,317,367	622,925
Transferts	1,048,300	613,808	(434,492)
Services rendus	1,633,525	1,816,394	182,869
Imposition de droits	1,562,000	2,353,742	791,742
Amendes, pénalités et intérêts	214,700	344,619	129,919
Autres revenus	2,935,000	4,569,485	1,634,485
	59,087,967	62,015,415	2,927,448
<b>Charges</b>			
Autres fonctions	47,670,600	43,798,104	(3,872,496)
Frais de financement	4,842,241	3,921,409	(920,832)
	52,512,841	47,719,513	(4,793,328)
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>6,575,126</b>	<b>14,295,902</b>	<b>7,720,776</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	(7,200,000)	(7,058,314)	141,686
Subvention pour le paiement de la dette	1,103,400	832,203	(271,197)
	(6,096,600)	(6,226,111)	(129,511)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(545,000)	(561,121)	(16,121)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté / non affecté	900,000	900,000	
Réserves financières et fonds réservés	(538,526)	(53,500)	485,026
Fonds de roulement	(295,000)	(242,956)	52,044
	(478,526)	42,423	520,949
	(6,575,126)	(6,183,688)	391,438
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b>8,112,214</b>	<b>8,112,214</b>



## RAPPORT FINANCIER 2017

---

### FONDS DE RÉSERVE

Pour 2017, une réserve de 485 026 \$ avait été budgétée en cas d'imprévu (essentiellement des dépassements de dépenses liées au déneigement). Cette somme n'a finalement pas été utilisée.

### CONCLUSION

Les revenus supplémentaires et les dépenses non réalisées ont permis à la Ville de boucler l'année avec un surplus de 8 112 214 \$. À noter qu'il faut soustraire environ 1,5 M\$ à ce surplus « comptable » pour faire une lecture réaliste des résultats. En effet, en raison de la vente d'un terrain dans le parc industriel (un revenu de près de 3,4 M\$), une somme de 1,5 M\$ a dû être versée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à titre de compensation pour une construction en milieu humide. Or, cette dépense (charge) n'intervient pas dans le calcul du surplus « comptable » puisque l'argent a été pris dans les surplus accumulés au terme des années précédentes (2015 et 2016). Le montant de 1,5 M \$ est donc considéré dans les revenus (vente de 3,4 M \$) et non dans les charges, mais l'argent a tout de même été dépensé. Conclusion, le surplus « réel » pour l'exercice 2017 est de 8,1 M \$ moins 1,5 M \$, soit 6,6 M \$.

Comme il a été mentionné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 mai 2018, le surplus budgétaire dégagé de l'exercice financier 2017 sera affecté au remboursement de la dette et aux coûts engendrés par la démolition du centre communautaire Jean-Marie-Roy.

Je vous réitère ma détermination et celle de l'ensemble des membres du conseil à tout mettre en œuvre afin d'assurer une saine gestion des fonds publics et le rétablissement de la santé financière de notre Ville.

Salutations,

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

---

